

COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT

-Réunion du 13 NOVEMBRE 2014-

Sous la présidence de M. Jean-Baptiste PIERRE, Maire de la commune de SOMMANT,

Etaient présents : Mme Poirier, adjointe, MM. Pacaut, Fajardie, Garnier, Labille, De Boer, Mmes Barnay, Nectoux.

Absents :

Excusées : Mmes Guinamard, Saleur.

Secrétaire de la séance : M. Jacques de Boer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- adopte la décision modification n°1 concernant les amortissements du SIVOM.
- décide de mettre en non-valeur la somme de 1807.28€ correspondant à des loyers impayés.
- concernant l'impasse du bourg intersection CD132 et VC 11, adopte le projet présenté par le SYDESL. Montant estimatif : 950€HT
- concernant un sinistre sur l'éclairage public « coffret D, F, G », accepte le devis du SYDESL pour un montant de 513.79€TTC.
- concernant un sinistre sur l'éclairage public « mât accidenté », accepte le devis du SYDESL pour un montant de 487.72€TTC.
- concernant le raccordement au lotissement communal, donne son accord pour les deux tranches.
- décide la réfection de l'appartement communal sis au sein de la mairie, charge le Maire de demander les subventions liées à cette rénovation et de passer le marché correspondant.
- décide d'adhérer à la convention générale d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements.
- fixe le montant de la RODP 2014 à 655.48€.
- décide d'accepter le don à la commune d'un montant de 3000€ émanant de Mme TORNATORE Marcelle.
- désigne les délégués pour la Fédération Nationale des Communes Forestières, soit :
Titulaire : F. PACAUT et Suppléant : J. DE BOER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,


